

AVIS DE MISE EN VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du Tribunal de Grande Instance de SOISSONS (02)
devant Monsieur Le Juge de l'Exécution
au Palais de Justice Rue Saint Martin

LE JEUDI 16 AVRIL 2009 à 13 HEURES 30

COMMUNE DE NOGENT L'ARTAUD
(Aisne)

Une maison occupée à usage d'habitation, 16 Impasse de Kerouartz comprenant
Au rez-de-chaussée : entrée, cuisine, arrière cuisine,
une pièce attenant et garage à la suite
Au 1^{er} étage : cage d'escalier, dégagement, grande pièce à usage de
salle à manger salon, salle de bain W.C., trois chambres,
Grenier séparé en trois parties
Cave en dessous,

lieudit « Impasse de Kerouartz »
cadastrée section AB n° 127 pour 00 a 96 ca

MISE A PRIX : 40 000 Euros

Les visites auront lieu sur place le jeudi 9 avril 2009 de 10 heures à 11 heures

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit
au Barreau de SOISSONS.

Le cahier des conditions peut être consulté :

1 – Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de
SOISSONS, 02200, Palais de Justice – rue Saint Martin.

- Téléphone : 03.23.76.39.39

2 – Au Cabinet de Maîtres Karine CORROY et Nathalie CARRECABE-KLEIN,
Avocats associées, 32 avenue de Soissons à CHATEAU THIERRY – 02400 –

- Téléphone : 03.23.69.01.80

Me Karine CORROY – Avocat